

Mudak/B.

ef

-T.I.F.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

Usumbura, le 15. II 1960

Objet:

Requête NDJOVU
Albert.



N* 22120/ 221/3/ 01265 /805.-

A Monsieur le Représentant de
l'Autorité Tutélaire des
Centres Extra-Coutumiers

U S U M B U R A .

Monsieur le Représentant de l'Autorité
Tutélaire,

J'ai l'honneur de rappeler à votre
bonne attention m lettre N* 22120/09690/5.857
du 2/12/1959 et vous serais très obligé de bien vouloir y ré-
server une suite urgente.

Pour le Vice-gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

P.C.

Pour Le Chef du Service des Affaires
Indigènes

Le Chef du 2ème Bureau,
P. BIBOT.